

Dix victimes de la torture
à porter dans votre prière



Ils sont bahreïni, chinois, congolais, marocain, sri lankais... Ils ont été menacés, battus, torturés, emprisonnés, maintenus en détention. Pour leurs convictions, pour leur engagement politique, pour leur engagement en faveur des droits de l'homme, leur lutte pour la vérité, leur lutte contre la torture. Pour les faire taire, pour les faire parler...

SOUTENEZ-LES !

Une prière, une lettre de soutien, un courriel à leur famille.

Agissez à votre manière !

Naji Fateel

Défenseur des droits de l'homme torturé



Naji Fateel vient d'entamer sa deuxième année d'emprisonnement pour son opposition pacifique au régime bahreïni. Ce blogueur et membre de la Société bahreïnie de la jeunesse pour les droits de l'homme (Bahrain Youth Society for Human Rights - BYSHR) a été condamné le 29 septembre 2013 à

15 ans de prison en raison de sa participation aux soulèvements populaires qui agitent le Bahreïn depuis plus de quatre ans.

À la suite de son arrestation le 2 mai 2013, il a été soumis à plusieurs séances de torture pendant ses trois jours de détention au Département d'enquête criminelle : simulacre de noyade, décharges électriques, coups répétés sur plusieurs parties du corps, suspension, privation de sommeil, menaces, insultes... Il a dû être conduit à deux reprises à l'hôpital du ministère de l'Intérieur en raison des blessures occasionnées par ces sévices.

Devant le procureur, Naji Fateel a été forcé de signer des aveux sans pouvoir les lire. Lors de son procès, il a montré les traces de torture aux juges qui l'ont pourtant condamné à 15 ans d'emprisonnement uniquement sur la base de ses aveux forcés en raison de sa participation au mouvement de la Coalition du 14 février, l'un des acteurs du soulèvement populaire.

Ce n'est pas la première fois que Naji Fateel est victime de la répression. Il avait déjà été torturé et jeté en prison entre 2007 et 2008. Il souffre depuis de problèmes dorsaux et marche à l'aide d'une canne. En février 2012, un an après le début du soulèvement populaire, il a de nouveau été arrêté et détenu au secret pendant deux mois avant d'être libéré.

À travers cette dernière condamnation à 15 ans d'emprisonnement, les autorités bahreïniennes entendent le réduire définitivement au silence.

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?

- Vous pouvez lui adresser un message de soutien.

Naji FATEEL
Jaw Central Prison
Jaw city
BAHRAIN

Vous pouvez envoyer une copie de votre courrier par e-mail ou par courrier postal à la Société bahreïnie de la jeunesse pour les droits de l'homme :

Bahrain Youth Society for Human Rights
info@byshr.org

Priez pour lui.

Enoh Meyomesse

Écrivain, militant d'opposition torturé et détenu pour ses positions politiques



Enoh Meyomesse est écrivain, blogueur, essayiste politique, président de l'Association nationale des écrivains camerounais et membre du Front national uni (FNU), un parti d'opposition. Il a été arrêté le 22 novembre 2011 à l'aéroport de Yaoundé alors qu'il rentrait de Singa-

pagour. Après un mois de détention au secret à la gendarmerie de Bertoua, dans une cellule d'isolement à l'obscurité totale, il a été inculpé de « tentative de coup d'État », de « possession d'une arme à feu » et de « vol à main armée » par la justice militaire et transféré le 22 décembre 2011, à la prison centrale de Kondengui, à Yaoundé, où les conditions de vie des prisonniers sont très difficiles.

Enoh Meyomesse a déclaré à un journaliste de Radio France internationale (RFI), venu le rencontrer en prison, avoir été torturé pendant un mois et avoir subi des mauvais traitements, dans le but d'obtenir ses aveux à propos d'un braquage avec vol d'un kilo d'or et vol d'armes en vue de commettre un coup d'État. Entre janvier et juin 2012, l'ensemble des accusations dont il faisait l'objet a été abandonné et remplacé par d'autres : « complicité de vol » et « revente illicite d'or ». Le 27 décembre 2012, après 13 mois de détention préventive, Enoh Meyomesse a finalement été condamné à 7 ans de prison et à une amende de 200 000 francs CFA pour « complicité de vol ». Aucun témoin, ni preuve matérielle à l'appui n'ont été présentés à l'audience. L'accusé n'a pas été autorisé à présenter sa défense. Les trois personnes jugées avec lui ont été condamnées à des peines de 2 à 9 ans de prison. L'un des coaccusés de l'écrivain, l'adjutant-chef Song Kanga Dieudonné, au cours de son audition, a disculpé Enoh Meyomesse. Mais les juges n'ont pas tenu compte de son témoignage.

Les avocats de l'écrivain ont fait appel. Alors que cet appel aurait dû être entendu le 20 juin 2013, il ne l'a été finalement qu'en septembre 2014, après plus de 18 renvois. La demande de remise en liberté conditionnelle d'Enoh Meyomesse a été rejetée par la Cour d'appel du Centre. Son affaire a été portée en 2013 devant le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies où le Gouvernement camerounais a été invité à donner sa version des faits. D'après ce dernier, Enoh Meyomesse est un prisonnier de droit commun. Selon nous, Enoh Meyomesse a été condamné uniquement pour ses positions politiques.

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?

Priez pour lui.

Gong Shengliang

Pasteur en train de mourir en prison



Coups, passages à tabac à répétition par les membres du personnel de la prison et ses codétenus, détention au secret, séances quotidiennes de lavage de cerveau, privation de soins médicaux, attaques cérébrales, coma prolongé, voici ce que le pasteur Gong Shengliang subit depuis 14

années dans les geôles chinoises. Pour quel crime purge-t-il une si longue peine ? Il a simplement fondé dans les années quatre vingts et dirigé une communauté protestante évangélique devenue importante en Chine. Arrêté en 2001, il a été condamné à l'issue d'un procès inéquitable sur le fondement d'aveux obtenus sous la torture.

Blessé gravement au visage après avoir été frappé par un codétenu, le pasteur a perdu l'usage de l'oreille droite. Depuis un accident cérébral vasculaire survenu en détention en 2012, il est dorénavant hémiparétique, il n'est plus capable de parler, ni d'avaler sa salive. Il est privé des soins médicaux urgents dont il a besoin. Ni lui, ni sa famille ne peut accéder à son dossier médical.

« *La santé de mon père se dégrade rapidement* » s'alarme sa fille Gong Huali. « *Les autorités pénitentiaires lui refusent un examen médical approprié. Son état s'aggrave chaque jour. Ils sont en train de le tuer* ».

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?

- Agissez pour sauver sa vie ! Soutenez-le, écrivez lui en prison pour le soutenir.

龚圣亮
湖北省洪山监狱
湖北省 武汉市
邮编 430223
République Populaire
de Chine

Gong Shengliang
Prison Hongshan
Province de Hubei
Wuhan 430223
République Populaire
de Chine

Voici des propositions de messages à envoyer :

我寄给您最好的祝愿

Wo ji gei nin zuihao de zhu yuan

Je vous envoie mes pensées les plus réconfortantes

我们希望这张明信片给你带来温暖

Women xiwang zhe zhang mingxinpian gei ni dailai wennuan

Nous espérons que cette carte postale vous apportera quelque réconfort

Priez pour lui.

Hosman Polo Carrillo

Harcelé et torturé par les gardiens, il développe des problèmes psychiques



Hosman Polo Carrillo est détenu à la prison de haute sécurité La Tramacua à Valledupar (département de César, au nord). Il souffre de troubles psychologiques sévères pour lesquels il ne reçoit pas de soins. Les gardiens le harcèlent et le violentent constamment sans être

inquiétés.

Hosman Polo Carrillo est un détenu de droit commun. Il a été condamné à l'âge de 17 ans à une peine de prison de 29 ans et six mois. Ses conditions de détention très dures, les punitions injustifiées et les mauvais traitements à répétition ont entraîné ses problèmes psychiques. Il a tenté de se suicider par deux fois, lors de crises schizo-phréniques.

Sa maladie a été formellement diagnostiquée le 1^{er} mars 2011. Depuis, il a été torturé à au moins trois reprises. En mai 2011, cinq gardiens l'ont passé à tabac puis ont lancé une bombe de gaz lacrymogène dans sa cellule. En janvier 2013, un gardien chef l'a frappé, le laissant sérieusement blessé. Le 20 décembre 2013, en représailles d'une de ses crises, des gardiens l'ont frappé à coups de pied, de poing et de matraque, lui ont infligé des décharges électriques au taser dans les testicules, l'ont aspergé de gaz poivre, ont brisé un verre au-dessus de son œil droit. Le détenu a souffert d'une blessure ouverte au visage, de multiples contusions sur le corps et la tête et d'une inflammation des testicules.

Dans les trois cas, la famille a porté plainte. Aucune procédure n'a encore abouti. Les gardiens mis en cause tentent régulièrement d'empêcher ou de nuire à la confidentialité des visites de M. Polo Carrillo avec ses avocats.

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?

- Vous pouvez lui adresser un courrier de soutien en écrivant à l'association colombienne (FCSP) qui le défend.

Fundación Comité de Solidaridad con los Presos Políticos (FCSP)
Ingrid SAAVEDRA, Area Carcelaria
Calle 26B No. 4A 45 Piso 12 Edificio KLM
Bogotá
COLOMBIE

carceles@comitedesolidaridad.com

Priez pour lui.

Samson Mougoto

Torturé en garde à vue, il a perdu l'usage de ses mains



Samson Mougoto, père de quatre enfants et âgé de 42 ans, a été arrêté le 30 avril 2013. Accusé de complicité de vol d'un ordinateur portable au siège d'une entreprise de téléphonie à Brazzaville, il a été conduit au commissariat de Diata.

Après une nuit passée en garde à vue, les policiers lui ont demandé de se déshabiller. Il a été amené à l'arrière du commissariat, à l'abri des regards. Ses mains ont été menottées. Il a été mis en position accroupie, ses talons collés aux fesses et ses bras ramenés au niveau de ses chevilles. Une barre de fer a alors été placée sous ses genoux, puis suspendue en l'air entre deux supports. Dans cette position douloureuse, le corps dans le vide, Samson Mougoto a été frappé durant plus de trois heures. Il a également fait l'objet de brûlures très graves.

Constatant qu'il était en train de mourir, les policiers ont mis un terme à la séance de torture et l'ont conduit à l'hôpital de Makélékélé où des soins intensifs lui ont été administrés. Malgré les soins prodigués, Samson Mougoto a perdu l'usage de ses mains gravement brûlées.

Samson Mougoto a déposé deux plaintes. Il vit aujourd'hui du soutien de ses proches et ne reçoit aucune aide de l'État. Profondément blessé dans sa chair et sa dignité, il attend que justice lui soit rendue. Pour espérer retrouver l'usage de ses mains, il faudrait qu'il puisse être soigné à l'étranger.

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?

- Vous pouvez lui adresser un courrier de soutien à :

Observatoire congolais des droits de l'Homme
(OCDH)
BP 4021
Brazzaville
CONGO

Priez pour lui.

Roberto Berardi

Victime de coups de fouet et autres mauvais traitements en détention



Roberto Berardi, homme d'affaires italien, âgé de 49 ans, a été arrêté le 16 janvier 2013 puis incarcéré à la prison de Bata. À la suite d'un procès inique et expéditif tenu en juin 2014, Roberto Berardi a été condamné le 26 août 2014 à deux ans et quatre mois de prison pour « vol de biens » et « fraude ».

Sa santé s'est fortement dégradée du fait de ses conditions déplorables de détention et des violences dont il a été la cible. À plusieurs reprises, Roberto Berardi a été soumis à des mauvais traitements de la part des gardiens de prisons, dont des coups de fouet sur le dos. Le 15 décembre 2013, Roberto Berardi a été placé à l'isolement dans une cellule infestée de cafards et de moustiques, et avec une température pouvant dépasser les 40°C. Il y est resté plus de deux mois, sans explications. Il avait eu le malheur de recevoir la veille une visite d'un représentant de l'ambassade d'Italie au Cameroun (accrédité en Guinée équatoriale).

La famille de Roberto Berardi n'est, jusqu'à ce jour, pas autorisée à se rendre en Guinée équatoriale. Toutes leurs demandes de visa ont été refusées.

En avril 2014, en déplacement à Bruxelles, le président Teodoro Obiang Nguema a indiqué qu'il gracierait Roberto Berardi pour raison « humanitaire ». Il n'a pas encore tenu sa promesse.

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?

- Vous pouvez adresser un courrier de soutien via la page Facebook de son avocat Ponciano Mbomio Nvó

<https://www.facebook.com/pages/Ponciano-Mbomio-Nv%C3%B3/236999206445358>

Priez pour lui.

Wafaa Charaf

Soumise à la loi du silence



Âgée de 26 ans, Wafaa Charaf est une militante engagée au sein de l'Association marocaine des droits humains (AMDH), du mouvement des jeunes du 20 février et du parti de la Voie démocratique.

Le 27 avril 2014, Wafaa a participé à Tanger à une manifestation de soutien à des syndicalistes licenciés. En rentrant chez elle, elle a été enlevée par deux hommes qui lui ont bandé les yeux et l'ont embarquée de force dans une voiture et conduite en dehors de la ville. Pendant plusieurs heures, ils l'ont frappée, insultée et menacée en évoquant ses engagements politiques. Puis ils l'ont abandonnée sur place. Elle est allée faire constater ses blessures par un médecin et, le 30 avril, a porté plainte contre X pour torture et enlèvement auprès du procureur de Tanger. Cela lui a valu d'être arrêtée le 8 juillet dernier, placée en détention provisoire et poursuivie pour dénonciation calomnieuse et outrage à agent.

Lundi 20 octobre, la cour d'appel de Tanger l'a condamnée à deux ans de prison ferme, 1 000 dirhams d'amende et 50 000 dirhams de dommages et intérêts à l'issue d'un procès inéquitable, afin de la punir d'avoir porté plainte pour torture.

À travers cette condamnation, les autorités marocaines ont ainsi montré leur volonté d'imposer la loi du silence aux victimes afin de protéger l'image de la monarchie qui se targue d'être le chantre de la lutte contre la torture.

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?

- Vous pouvez lui adresser un courrier de soutien.

Wafaa CHARAF
N° d'écrou 92694
Prison civile de Tanger
Avenue Moulay Rachid
90000 Tanger
MAROC

- Vous pouvez envoyer une copie de votre courrier par e-mail au président de l'AMDH Tanger :

Najib Sekkaki
Sakkaki_69@hotmail.com

Priez pour elle.

José Rolando Pérez de la Cruz

Torturé à mort par la police, sa famille exige une enquête



Le 1^{er} mars 2014 à 15 heures, José Rolando Pérez de la Cruz, 21 ans, et son épouse, Lucía Pérez Hernández, rentraient chez eux quand huit policiers municipaux d'Acala (Chiapas) ont embarqué le jeune homme dans un fourgon. Des témoignages établissent que M. Pérez de la Cruz n'a été vu au commissariat municipal qu'à partir de 17 heures, traîné pieds nus et sans chemise par un policier. Plus tard, il a de nouveau été aperçu, inerte, embarqué dans un fourgon pour être conduit à la clinique.

Là, il a été déclaré mort. Les résultats de l'autopsie font état d'une asphyxie par pendaison et d'une absence de lésions externes et internes. Raison pour laquelle les autorités allèguent que M. Pérez de la Cruz s'est suicidé et qu'il n'a pas été brutalisé. Pourtant, plusieurs personnes qui ont vu le corps témoignent de la présence d'ecchymoses aux côtes, sur une pommette, aux sourcils et de sang dans le nez.

Pendant cinq mois, malgré les menaces et le harcèlement permanent, la famille de la victime et leurs soutiens ont campé devant la mairie afin d'exiger l'ouverture d'une enquête pour torture ayant entraîné la mort. Pour l'instant, le juge n'a accepté de délivrer des mandats d'arrêt que pour « abus d'autorité » et seul un policier sur huit a été arrêté. Le ministère public a fini par ouvrir une enquête pour « homicide », mais toujours pas pour « torture ».

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?

- Vous pouvez adresser un message de soutien à Lucía Pérez Hernández, veuve de la victime, via l'ONG mexicaine (Frayba) qui les défend

Centro de Derechos Humanos Fray Bartolomé de Las Casas A.C. (Frayba)
Área de Sistematización e Incidencia /
Denuncia Pública
Calle Brasil #14, Barrio Mexicanos,
29240 San Cristóbal de Las Casas, Chiapas
MEXIQUE

denunciapublica@frayba.org.mx

Priez pour eux.

Jeyakumari Balendran

À la recherche de son fils disparu, une mère doit se battre pour retrouver sa liberté



Jeyakumari Balendran a passé un an à croupir dans une prison notoirement connue pour son recours à la torture. Son tort : avoir demandé au gouvernement sri lankais des informations sur son fils disparu depuis 2009.

Cette militante tamoule se bat contre les disparitions forcées depuis que son fils de 15 ans a disparu en 2009 et que ses deux autres fils ont été tués pendant la guerre. Enrôlé de force par un groupe d'opposition armée quelques mois avant la fin du conflit, ce jeune tamoul s'était rendu volontairement à l'armée sri lankaise à la fin de la guerre. Depuis la famille n'a plus aucune nouvelle et se heurte au silence de l'armée. A-t-il été tué ? Est-il détenu ? Où est-il ?

Sa mère et sa sœur de 13 ans n'ont cessé de demander des comptes aux autorités concernées. Jeyakumari Balendran est devenue un symbole pour les familles de disparus au Sri Lanka. Jusqu'à devenir gênante pour les autorités.

Cette militante obstinée a été arrêtée en mars 2014 dans le nord du pays. Sa fille, présente au moment de l'arrestation, décrit le climat de violence et de peur. Les cris, la brutalité, sa mère traînée par les cheveux et attachée avec des menottes électriques, les menaces de mort à l'encontre de sa fille si Jeyakumari ne parle pas.

Elle a été giflée et frappée au cours de son interrogatoire par le Service d'enquête sur le terrorisme puis transférée au centre de détention de Boosa, tristement réputé en raison des sévices subis par les détenus. Elle y a passé près d'une année dans des conditions difficiles.

À la faveur du changement de gouvernement en janvier 2015 et de la campagne de soutien menée depuis un an en sa faveur, à laquelle l'ACAT a contribué, elle a bénéficié en mars dernier d'une remise en liberté sous caution. En attendant la fin de l'enquête, elle n'est plus incarcérée, mais elle n'est pas libre non plus. Sa liberté reste sous surveillance : son passeport a été confisqué et elle doit se présenter dans un commissariat deux fois par mois.

Une mère qui veut simplement savoir si son fils est vivant ou mort ne devrait jamais avoir à subir cela.

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?

Priez pour elle.

Sami Essid

Victime des dérives de la lutte antiterroriste



Arrêté par une brigade antiterroriste le 20 août 2014, Sami Essid a été torturé pendant trois jours, jusqu'à ce qu'il signe des aveux sous la contrainte. Il vient gonfler les rangs toujours plus nombreux des jeunes salafistes présumés, torturés au nom de la lutte antiterroriste.

Lors de son arrestation, Sami allègue avoir été jeté au sol et violemment frappé sur la tête par des agents qui ont utilisé un objet métallique ressemblant à un poing américain. Puis il a été conduit dans les locaux de la brigade antiterroriste de Laouina où il dit avoir été torturé pendant trois jours tandis qu'on l'interrogeait sur ses liens avec des terroristes présumés. Il aurait notamment été giflé à de très nombreuses reprises, privé de sommeil, d'eau et de nourriture, exposé au soleil pendant plusieurs heures et soumis au supplice de la *falaqa*. Il pense aussi avoir été drogué en raison des hallucinations qu'il a eues. Il a fini par signer des déclarations sous la contrainte.

Le juge d'instruction devant lequel Sami a été présenté à la fin de sa garde à vue a pris note des allégations de torture, mais l'a placé en détention provisoire, sans requérir d'expertise médicale ni demander au procureur d'ouvrir une enquête pour torture.

Depuis son incarcération, il ne reçoit pas les soins médicaux dont il a besoin et est régulièrement privé des visites de son épouse, sans explication.

L'état physique et psychologique de Sami Essid est aujourd'hui très préoccupant et il risque d'être condamné sur la base d'aveux forcés.

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?

- Vous pouvez lui adresser un message de soutien.

Sami ESSID
Numéro d'écrou : 4121
Prison de Mornaguia
1102 Prison civile de Mornaguia
1110 Tunis, TUNISIE

- Vous pouvez envoyer une copie de votre courrier par e-mail à son frère :

Karim Essid
karimessid91200@hotmail.fr

Priez pour lui.